

3. **Lacerta agilis** L. — *Lacerta agilis* (part.) LINNÉ, Syst. Nat., I, 1766, p. 363 ; WOLF, in Sturm, Deutschl. Faun., III, 1799, H. 2 ; BOULGR.,

Cat. Liz., III, 1887, p. 19 et Monog. Lacert., I, 1920, p. 39 (forma typica), *Lacerta agilis* NIKOLSKY, Faun. Russ. Rept., 1, 1915, p. 292. — *Lacerta stirpium* DAUD., Hist. Rept., III, 1802, p. 155, pl. XXXV, fig. 2. — *Lacerta arenicola* DAUD., t. c., p. 230, pl. XXXVIII, fig. 2.

Une demi-douzaine de sous-espèces sont reconnues, répandues sur l'Europe et l'Asie, jusqu'à l'Iénisseï et les Monts Altaï et Tian Shan. En France, on ne rencontre que la forme typique.

Narine percée entre 3 ou 4 (très rarement 2) plaques, non bordée par la rostrale (fig. 53). Normalement 1 ou 2 postnasaes et 2 loréales antérieures.

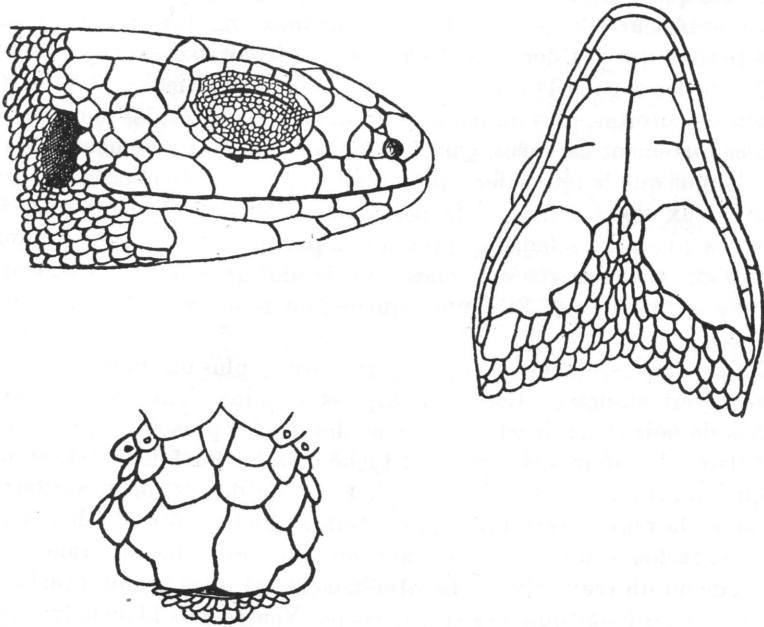


Fig. 53. — Tête de *Lacerta agilis*, vue latérale et face inférieure; au-dessous, région de l'anüs et plaque préanale divisée.

Quatre (rarement 3 ou 5) labiales antérieures à la sous-oculaire. Granules absents (parfois quelques-uns présents) entre les supra-oculaires et les supraciliaires. Occipitale habituellement plus courte que l'interpariétale (rarement aussi longue). Deux grandes et hautes temporales supérieures, égales en longueur, rarement divisées. Le plus souvent une plaque massétiqúe centrale est présente ainsi qu'une tympanique qui est habituellement en contact avec la 2<sup>e</sup> temporale supérieure. Pli gulaire faiblement marqué ou absent, 14 à 21 écailles ou granules sur une ligne entre le collier et les plaques postmentonnières. Collier à bord postérieur fortement denticulé, composé de 7 à 12 plaques. Écailles de la région vertébrale (8 à 12 rangs) très étroites, elliptiques ou hexagonales, juxta-po-

sées, fortement carénées, habituellement bien différenciées des écailles dorso-latérales, étant beaucoup plus longues et plus larges et aussi fortement carénées. 2 ou 3 écailles latérales correspondent à la longueur d'une plaque ventrale. 32 à 52 (généralement 36 à 40) écailles autour du milieu du corps. Ventrals sur 6 ou 8 séries longitudinales et 24 à 31 séries transversales (24 à 29 chez le ♂, 27 à 31 chez la ♀). Plaque préanale grande ou divisée, bordée par 1 ou 2 demi-cercles d'écailles peu agrandies.

Membres courts, ne se recouvrant que légèrement quand on les rabat sur le corps ; le postérieur atteint jusqu'au coude chez le ♂ tandis qu'il n'atteint que le poignet chez la ♀ ou même rencontre juste les doigts de la patte antérieure de celle-ci. Écailles sur les tibias fortement carénées, plus petites que les dorsales. 10 à 17 pores fémoraux de chaque côté. 16 à 23 lamelles sous le 4<sup>e</sup> orteil. Écailles caudales supérieures et inférieures étroites et droites, plus ou moins obliques sur les côtés, les dorsales et latérales fortement carénées. Queue 1 1/4 à 1 2/3, très rarement 1 3/4 fois plus longue que la tête et le corps ensemble, plus courte chez le très jeune.

Les deux sexes sont peu faciles à identifier d'après leurs caractères externes ; certaines femelles présentent parfois la coloration des mâles, mais d'une manière générale elles sont de plus grande taille que ceux-ci.

Longueur totale : ♂, 215 mm., queue : 130 mm. ; ♀ : 225 mm., queue : 127 mm.

**COLORATION.** — Très variable. ♂ gris-brun, plus ou moins foncé, rarement vert au-dessus. Côtés du corps et face inférieure verts, les côtés tachés de noir et habituellement avec des ocelles plus clairs. Au-dessous, vert clair, plus ou moins fortement taché de noir. Parfois le dos est rouge-brique ou brun rougeâtre, sans taches. ♀. Au-dessus, brun verdâtre ou grisâtre (la région vertébrale plus sombre que les côtés du dos) avec de grandes taches brun foncé montrant ou non une tache centrale blanche et ronde ou un trait clair ; habituellement les plus grandes taches forment 3 séries longitudinales sur le corps. Ventre gris blanchâtre, cuivré jaune ou verdâtre ou couleur crème avec ou sans taches.

Jeune brun grisâtre ou foncé, à reflets métalliques avec des séries longitudinales d'ocelles blancs bordés de noir. Pas de bande claire vertébrale. Face inférieure blanc cuivré à reflets métalliques ou légèrement verdâtres, surtout près du cou.

**Biologie.** — En dépit de son nom, ce Lézard est le moins agile de toutes les espèces du genre. Il habite les plaines et coteaux pierreux bien exposés au soleil, surtout à la lisière des bois, les haies, buissons, vignes, jardins, bruyères, dans un trou qu'il creuse entre les racines d'arbres ou sous les touffes d'herbes, ou encore adopte les galeries abandonnées par les mulots et les taupes.

Utile et inoffensif, c'est un de nos Lézards qui, avec celui des murailles, s'approprie le plus volontiers, venant prendre au bout des doigts les proies qui lui sont offertes. Il se nourrit de Lombries, de Mouches, Orthoptères,

Chenilles, etc. Il est la proie des Couleuvres, Vipères, Belettes, de nombreux Oiseaux sauvages ou domestiques et même des Chats.

La période d'hivernage est précoce et, selon la température, peut commencer en septembre pour durer jusqu'en avril dans les pays du Nord, de février à fin mars dans le Sud. L'animal peut réapparaître momentanément, au cours de l'hiver, pendant une belle journée. Au retour du beau temps, les jeunes individus se montrent d'abord, puis à intervalle d'une semaine environ, ce sont les femelles, puis les mâles. Habituellement l'accouplement a lieu en mai. La femelle, qui peut donner 2 pontes dans la même saison, produit en juin 5 à 14 œufs blanc jaunâtre, plutôt cylindriques et tronqués aux deux extrémités, mesurant 12 à 14 × 9 à 10 mm. L'incubation dure 40 à 60 jours, mais peut être retardée jusqu'à 3 mois par température défavorable. Pendant ce temps, les œufs augmentent de volume et prennent une teinte grisâtre. Les jeunes éclosent entre la fin de juillet et septembre. Ils mesurent 35 à 55 mm. de longueur totale dont 29 pour la queue ; à l'âge de 2 mois leur longueur est de 110 à 115 mm. ; queue 65 mm.

ROLLINAT (1905) a signalé la tendance à l'ovoviviparité du Lézard agile. Ayant ouvert des œufs le jour même de la ponte, il a trouvé des embryons mesurant 7 à 10 mm. de longueur, ayant les yeux noirâtres.

Le jeune mâle est capable de s'accoupler à l'âge de 2 ans, la femelle ne pond en général qu'au cours de sa troisième année. L'hermaphroditisme a été particulièrement mentionné par JACQUET (1895). Des expériences de castration sur des mâles produisent une accumulation de graisse et de pigment mélanique qui entraîne une ressemblance d'aspect avec la femelle (MATTHEY, 1929). Cet auteur ainsi que J. REGAMEY (1932, 1934, 1935) ont étudié les caractères sexuels secondaires de cette espèce.

Habite l'Europe centrale et plus localement l'Europe occidentale, sauf dans les Alpes, et atteindrait 1.600 m. dans le Massif central (cirque de Mandailles et vallées descendant du Puy Mary) d'après M. CANTUEL. En France, ce Lézard est largement répandu sur le Nord, l'Est et le Centre du pays. Manque dans l'extrême-ouest (sauf dans la Charente-Maritime) ; vers le Midi, rare ou absent au S. du parallèle de Bordeaux ; signalé cependant de l'Ariège, des Pyrénées-Orientales et de l'Hérault.